

MODIFICATION 005

Modification 005 à cette Demande de Proposition (DP) est pour répondre une question reçue.

QUESTIONS ET RÉPONSES:

Question 1: : Pouvez-vous confirmer que le devis en euros est correct ?

Réponse 1: Référence Partie 3 – INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES SOUMISSIONS, 3.1, Section II : Soumission financière, paragraphe c ; « Les soumissions doivent être soumises en dollars canadiens. »

TOUS LES AUTRES TERMES ET CONDITIONS RESTENT INCHANGÉS.